

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCEIL DU 19 JANVIER 2018**

Date de la convocation : 12 Janvier 2018

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et des projets en cours
- Logements seniors : dénomination
- SyDEV :
  - contribution annuelle : travaux de maintenance d'éclairage public 2018
- Transports scolaires : convention de délégation de compétences de la Région aux autorités organisatrices de second rang de Vendée
- Compte-rendu des différentes réunions
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, TOUTAIN Evelyne, AUGUIN Denise, BELOUIN Jacky, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude (arrivé à 21h30), ROYER Stéphanie

Absent(e)s excusé(e)s : GORALCZYK Henri (pouvoir donné à TOUTAIN Evelyne)

ALLETRU Sonia (pouvoir donné à PICARD Claude)

SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne

Secrétaire de séance : BOBINEAU Marinette

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

### **1 – SUIVI DES TAVAUX ET DES PROJETS EN COURS**

En ce qui concerne les travaux de mise en accessibilité ERP, Monsieur le Maire informe que le dépôt des appels d'offre s'est clôturé ce jour, à midi. 11 offres ont été déposées en mairie, au total. L'ouverture des plis en présence de M. Burban est prévue le 30 Janvier. Après cette date, les travaux pourront débuter. Monsieur le Maire précise qu'il n'a pas reçu de réponse du cabinet Boisson-Burban en ce qui concerne la main courante de l'école.

### **Rénovation de la salle des fêtes de la Mairie**

Les travaux vont principalement s'arrêter à la salle des fêtes de la mairie et à l'office de tourisme. M. RAVARD Thierry propose le devis suivant : le montant du devis pour la réfection de la salle des fêtes s'élève à 5 502.83 € HT (soit 6 053.11 € TTC). Monsieur le Maire précise que les travaux de préparation et de réparation des murs pourront être effectués par les agents techniques de la commune.

Une peinture dite « de propreté » sera faite dans la cuisine par les agents techniques.

Un rafraîchissement du bar sera également réalisé par les agents communaux.

### **L'office de tourisme**

Le montant du devis s'élève à 1 525.60€ HT (soit 1 678.16€ TTC). Le papier toile a été enlevé par les agents communaux qui ont également rebouchés et poncés les murs. Monsieur le Maire se demande si la peinture du plafond est réellement nécessaire du fait de son bon état.

L'ensemble du conseil municipal est d'accord pour faire appel à cet artisan pour les travaux.

### **Démolition Rue des Juifs**

Monsieur le Maire présente le devis de la SARL CHARRIER de Puy de Serre. La démolition de la maison coûterait 1 440€ HT, le transport des gravats coûterait 4 050€ HT. Le devis pour le parking s'élève à 16 393.30€ HT, soit un coût total des travaux de 21 883.30€.

L'ensemble des élus valide le devis de la SARL CHARRIER.

## **2 – LOGEMENTS SENIORS : DÉNOMINATION**

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux. Monsieur le Maire a pris contact avec Vendée Eau pour changer la canalisation en fonte. La société la remplacera par une canalisation en PVC, d'une longueur de 70m ; évitant ainsi une probable destruction de l'enrobé neuf dans les prochaines années.

Tous les logements sont raccordés au réseau électrique. L'implantation du candélabre est toujours prévue.

Le projet de la pompe de relevage pour l'évacuation de l'eau est abandonné. Monsieur le Maire précise que la création du puits perdu pour évacuer les eaux pluviales est maintenue.

La remise des clés est prévue autour du 21 mars 2018.

Monsieur le Maire présente la numérotation des logements. A l'heure actuelle, l'impasse a le nom de « Chemin de la Pissotterie » mais Monsieur le Maire demande une nomination de la résidence. Plusieurs noms sont donnés mais c'est celui de « Résidence du Levant » qui est retenu à l'unanimité au sein du conseil.

## **3 – SyDEV : CONTRIBUTION ANNUELLE : TRAVAUX DE MAINTENANCE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2018**

Monsieur le Maire présente la demande de budget du SyDEV pour un forfait de 3 visites par an pour contrôler les 278 points lumineux. Coût du forfait : 3 395.60€ TTC pour l'année 2018.

L'ensemble du conseil accepte la demande de budget.

#### **4 – TRANSPORTS SCOLAIRES : CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DE LA RÉGION AUX AUTORITÉS ORGANISATRICES DE SECOND RANG DE VENDÉE**

Les membres du conseil municipal adoptent la convention entre la région des Pays de la Loire et les communes.

#### **5 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

##### **Réunion bilan du Téléthon – Merventhon**

M. BONNEAU dresse le bilan de la réunion qui s'est tenue le 11 Janvier 2018. La majorité des associations, les participants du conseil municipal, les cuisiniers du repas étaient présents à la réunion. Les recettes de cette journée s'élèvent à 2 265.80€, le montant des dépenses à 978.84€. Un chèque de 1 152.96€ a été versé au téléthon auquel s'ajoute 134€ de dons de particuliers.

En conclusion, il a été retenu que peu de personnes se sont inscrites au repas, qu'il manquait une animation l'après-midi (tel qu'un loto comme les années précédentes). La volonté de poursuivre le téléthon est bien présente avec un loto qui serait organisé par une société d'animation (qui gèrerait les lots, l'organisation, l'animation). Le repas serait maintenu pour 2018 avec peut-être une tombola. M. BONNEAU prendra contact prochainement, avec l'association « Espoir Merventais Pétanque » pour connaître les modalités d'un loto organisé

##### **Fête de la musique**

Cet évènement a été évoqué lors de la réunion du 11 Janvier, avec les associations. Il a été rappelé que même si la municipalité appuie cet évènement, ce ne sont pas aux membres du conseil de l'organiser. Les différentes associations sont plutôt partantes.

Monsieur le Maire souligne que d'autres animations ont lieu durant la même période (comme la fête de l'école, la Rando Merventaise, la fête du 13 Juillet...et des fêtes de la musique dans les communes voisines). Il faudrait que le projet soit porté par une association ; chacune d'entre elles se renseigne sur la faisabilité du projet.

##### **Réunion TDF**

La réunion publique du 24 janvier a été organisée suite à une demande pressante de TDF pour l'implantation d'une antenne téléphonie. Monsieur le Maire tient à informer la population sur l'implantation de l'antenne Free. Actuellement, il n'y a pas de terrain défini pour l'implantation de l'antenne.

##### **Commune nouvelle**

Foussais-Payré, Puy de Serre, Faymoreau et Vouvant continuent leur action pour créer la Commune Nouvelle.

## **6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire annonce qu'il a rempli un questionnaire du SyDEV qui se propose d'aider les communes sur la question énergétiques ; le retour du SyDEV est en attente.
- Le contrôle de l'air a été évoqué, lors d'une réunion de la Communauté de Communes. La surveillance du contrôle de la qualité de l'air intérieur est obligatoire dans les bâtiments recevant du public (document de la Communauté de Communes à l'appui, lu par Monsieur le Maire).
- Monsieur le Maire fait lecture de la lettre du centre de gestion concernant un audit réglementaire sur les conditions de travail des agents et des locaux (hygiène et sanitaire). Monsieur le Maire propose de reporter la demande.
- Monsieur le Maire présente la cotisation pour garder le label « Station Verte ». Montant de la cotisation : 832€. L'ensemble du conseil municipal accepte de garder le label Station Verte.
- Lors du transfert de l'assainissement collectif à la Communauté de Communes, un élu devra représenter la commune lors des réunions. Aucun élu ne se porte volontaire pour accepter cette fonction, Monsieur le Maire se propose. La première réunion aura lieu le 1<sup>er</sup> février, à 18h.
- Monsieur le Maire présente un courrier de l'Académie des Maires et Elus Honoraires de France dont le but est l'entraide et le partage des connaissances entre anciens élus. La cotisation d'adhésion est de 0,01€ par habitant au minimum (soit 11€ pour la commune de Mervent). Le conseil municipal refuse d'adhérer à cette « académie »..
- Monsieur le Maire évoque les problèmes de l'armoire frigorifique du restaurant scolaire. Après 2 pannes consécutives à la charge de la commune, l'armoire est hors service ; une nouvelle armoire a été achetée pour 1 800€ (abaissées à 1 500€ après négociations). Monsieur le Maire se pose des questions quant à la capacité de la nouvelle armoire livrée : elle paraît plus petite malgré des dimensions identiques.
- Monsieur le Maire revient sur la demande des membres du conseil d'école sur l'organisation du repas. Il avait été demandé à ce que les enfants de GS déjeunent avec leurs aînés. Lors du dernier conseil d'école, il a été demandé à ce que cette organisation soit élargie à l'ensemble des élèves (des PS au CM). Ce qui permettrait d'apprendre aux enfants à vivre ensemble, de favoriser l'entraide et de responsabiliser les plus grands. Monsieur le Maire a interrogé le personnel : les avis sont plutôt partagés. Les membres du conseil municipal se posent la question sur l'utilité de cette demande, et Monsieur le Maire

s'interroge sur la sécurité des enfants. Cette demande est refusée jusqu'au prochain conseil d'école (un courrier va être rédigé aux membres du conseil d'école).

- Mme TOUTAIN présente le fond de caisse du foyer des jeunes (quand celui-ci existait) disponible sur un compte en banque. Le montant ne cesse de baisser à cause des frais prélevés pour tenue de compte. Après concertation avec le Président du foyer des jeunes (M. Vergereau), il a été convenu que cette somme sera versée au foyer des jeunes de Foussais Payré sachant que les jeunes de Mervent le fréquentent. L'ensemble des élus accepte de verser cette somme au foyer des jeunes de Foussais-Payré.

- Monsieur le Maire est satisfait de la distribution des bulletins malgré le retard dans la rédaction puis l'édition. Une quarantaine d'exemplaires restent en mairie ; Monsieur le Maire se pose la question de réduire le nombre de bulletins pour les futures éditions (environ une vingtaine).

La séance est levée à 23h30.

**Prochaine réunion de conseil : Vendredi 16 Février 2018.**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

BOBINEAU Joël :

TOUTAIN Evelyne :

AUGUIN Denise :

BELOUIN Jacky :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :